La lettre s

* En français, la règle générale est que « s » se prononce [z] quand elle est située entre deux voyelles : rose
* [s] dans tous les autres cas (début de mot, ou située entre une consonne et une voyelle — Y compte comme voyelle) : sortie, pensée
* Elle se prononce rarement quand elle est située à la fin d'un mot, mais intervient dans les liaisons (elle se prononce dans ce cas [z]): pas un euro
* Cas particulier: pour un mot commençant par « s » (donc prononcé [s]), on continue à prononcer [s] quand on ajoute un préfixe, même si le « s » se retrouve alors entre deux voyelles : antisocial, asexualité.
* Il existe d'autres exceptions pour raisons étymologiques : dans « transitif », le « s » se prononce [z]. Dans « asymptote », il se prononce [s].



La lettre t

* [t] : tata
* [s] : fraction



La lettre u

* [y] : tutu , piqûre
* [u] : toutou
* [o] : ch**au**d, **eau**